

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 6 décembre 2021, à 20 h, sous la présidence de M. Francis Gagné, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents, M. Etienne Lemelin, M. François-Xavier Langlois, M. Gilbert Grenier, Mme Anne-Marie Couture, Mme Ginette Camiré et Mme Sonia Tremblay.

Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

226-12-2021

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Proposé par Mme Anne-Marie Couture,
Appuyé par Mme Ginette Camiré,
Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé en gardant le point « varia » ouvert.

227-12-2021

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX :

Proposé par Mme Sonia Tremblay,
Appuyé par M. Etienne Lemelin,
Et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 29 novembre 2021, soient approuvés avec dispense de lecture.

228-12-2021

ACCEPTATION DES COMPTES :

Proposé par M. Gilbert Grenier,
Appuyé par Mme Anne-Marie Couture,
Et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Chèques de C2100150 à C2100160	37 426.86 \$
Paiements Internet L2100773 à L2100865	442 937.33 \$
Carte de crédit VISA V2021010 à V2021010	482.41 \$

Pour un grand total de :	480 846.60 \$
--------------------------	---------------

LISTE DES ARRIÉRAGES DE TAXES NON PAYÉES:

Dépôt de la liste des comptes en souffrance, en date du jour. Une copie de la liste est remise à chaque conseiller.

229-12-2021

DEMANDES D'ACHATS POUR LE SERVICE INCENDIE :

Demande d'achats pour le Service incendie :

Item	Nb	Coût unitaire	Total (+tx)
Sac RIT	1	355,00 \$	355,00 \$
Basket de sauvetage en grillage	1	500,00 \$	500,00 \$
Tuyau Quick-fill 6' pour APRIA	1	1 250,00 \$	1 250,00 \$
Bouteilles APRIA	4	1 395,00 \$	5 580,00 \$
Halligan	2	425,00 \$	850,00 \$

Hache à tête plate	1	91,00 \$	91,00 \$
Bottes de combat Samuel Labrecque	1	559,00 \$	559,00 \$
Gaffe NY 4'	1	169,00 \$	169,00 \$
Caméra à imagerie thermique + chargeur	1	4 334,00 \$	4 334,00 \$
Total			13 688,00 \$

Pour un total de 13 688.00 \$ plus les taxes.

À la suite de ces demandes, il est proposé par M. Etienne Lemelin, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l’unanimité :

Que lesdites demandes soient acceptées et payées.

230-12-2021

UNE PARTIE DES DIFFÉRENTS TRAVAUX DE VOIRIE EFFECTUÉE EN 2021 SOIT PRISE À MÊME LA RÉSERVE FINANCIÈRE PROVENANT DES CARRIÈRES ET SABLIERES :

Il est proposé par Mme Sonia Tremblay,
Appuyé par Mme Ginette Camiré,
Et résolu à l’unanimité :

Qu’une partie des différents travaux de voirie effectuée en 2021 pour un montant de 23 706.68 \$ soit prise à même la réserve financière provenant des carrières et sablières.

231-12-2021

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT FIXANT LES COMPENSATIONS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE L’ANNÉE FINANCIÈRE 2022 :

Avis de motion est donné par Mme Sonia Tremblay que lors d’une séance subséquente, il sera soumis pour adoption un règlement ayant pour objet de fixer les compensations pour les services municipaux de l’année financière 2022.

232-12-2021

NOMINATION DE M. JEAN-CLAUDE FECTEAU COMME MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME (CCU) :

Il est proposé par Mme Ginette Camiré,
Appuyé par M. Gilbert Grenier,
Et résolu à l’unanimité :

Que le conseil municipal autorise la nomination de M. Jean-Claude Fecteau à titre de membre du comité consultatif d’urbanisme en remplacement de M. Martin Giroux.

233-12-2021

ENGAGEMENT DE M. PAUL-EUGÈNE POULIN POUR LE DÉNEIGEMENT DES ACCÈS AUX ÉDIFICES MUNICIPAUX EN 2021-2022 :

Considérant que la Municipalité doit faire déneiger tous les accès des édifices municipaux pour la saison hivernale 2021-2022;

En conséquence, il est proposé par M. Gilbert Grenier, appuyé par M. François-Xavier Langlois et résolu à l’unanimité :

Que la Municipalité embauche M. Paul-Eugène Poulin pour le déneigement des accès des édifices municipaux pour la saison hivernale 2021-2022.

234-12-2021

ENGAGEMENT DE M. GHISLAIN RHÉAUME POUR LA FABRICATION ET L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE :

Il est proposé par M. François-Xavier Langlois,
Appuyé par M. Etienne Lemelin,
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'engagement de M. Ghislain Rhéaume pour la fabrication et l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2021-2022.

DÉPÔT DU REGISTRE PRÉVU À L'ARTICLE 6 DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE :

La directrice générale déclare que conformément au dernier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, aucune déclaration visée au 2^e alinéa du même article n'a été faite depuis l'entrée en vigueur de cette loi.

235-12-2021

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022 :

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Mme Anne-Marie Couture, appuyé par M. Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le lundi ou le mardi à la salle de l'Hôtel de Ville située au 1512, rue Saint-Georges et qui débiteront à 20 h :

Lundi 10 janvier 2022	Lundi 4 juillet 2022
Lundi 7 février 2022	Mardi 9 août 2022
Lundi 7 mars 2022	Mardi 6 septembre 2022
Lundi 4 avril 2022	Lundi 3 octobre 2022
Lundi 2 mai 2022	Lundi 7 novembre 2022
Lundi 6 juin 2022	Lundi 5 décembre 2022

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

236-12-2021

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU CLUB MOTONEIGE ET VTT DE SAINT-BERNARD POUR LES SENTIERS DE SKI DE FOND POUR LA SAISON D'HIVER 2021-2022 :

Il est proposé par Mme Sonia Tremblay,
Appuyé par M. Etienne Lemelin,
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Bernard accorde au Club Motoneige et VTT de Saint-Bernard une contribution financière de 3 500 \$ pour les sentiers de ski de fond pour la saison d'hiver 2021-2022. La contribution financière servira à la préparation et l'entretien des sentiers, l'achat de l'équipement de surfaçage et le surfaçage quotidien durant la saison hivernale, fourniture et installation de toute la signalisation, responsabilité des droits de passage et d'une assurance responsabilité.

237-12-2021

MANDAT À ACADÉMIE DRE NADIA POUR UNE CONFÉRENCE « LA PRÉVENTION DES PROBLÈMES DE SUBSTANCES CHEZ LES ADOS » :

Considérant que la Municipalité a reçu un montant de 4 116.64 \$ provenant de l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par l'entremise de la MRC de La Nouvelle-Beauce liée à la législation du cannabis;

Considérant que cette somme doit être appliquée pour des dépenses en lien avec la législation du cannabis avant le 31 décembre 2021;

En conséquence, il est proposé par M. Etienne Lemelin, appuyé par M. Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate l'Académie Dre Nadia pour une conférence en présentiel intitulée « La prévention des problèmes de substances chez les ados » auprès des citoyens pour un montant de 950 \$ plus les taxes en plus des frais de déplacement.

238-12-2021

ACQUISITION D'UN BABILLARD URBAIN EXTÉRIEUR CHEZ LETTRAGE CRÉATION ES :

Considérant que la Municipalité a reçu un montant de 4 116.64 \$ provenant de l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par l'entremise de la MRC de La Nouvelle-Beauce liée à la législation du cannabis;

Considérant que cette somme doit être appliquée pour des dépenses en lien avec la législation du cannabis avant le 31 décembre 2021;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Camiré, appuyé par M. François-Xavier Langlois et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'acquisition d'un babillard urbain extérieur pour un montant de 2 575 \$ plus les taxes chez Lettrage Création ES.

239-12-2021

ENGAGEMENT DE SURVEILLANTS POUR LA PATINOIRE :

Considérant que la patinoire extérieure nécessite une surveillance;

En conséquence, il est proposé Mme Ginette Camiré, appuyé par M. Etienne Lemelin et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'embauche de M. Alex Giroux, de Mme Allycia Giroux, de M. Alexis Labrecque, de M. Raphaël Breton, de Mme Rosalie Breton, de M. Jonathan Girard, de M. Démy Fecteau et de M. Gabriel Provençal au salaire minimum pour la surveillance de la patinoire extérieure pour l'hiver 2021-2022.

240-12-2021

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE :

L'ajournement de la séance est proposé par Mme Sonia Tremblay, appuyé par M. François-Xavier Langlois à 20 h 25 et ajournée au 20 décembre 2021 à 20 h 30.

Francis Gagné, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Francis Gagné, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Gagné, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière